

SURVEILLANTE-SAUVETEUR OU SURVEILLANT-SAUVETEUR

À TEMPS COMPLET : 86,90 % (30h25 / semaine)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Monsieur Dominic Fauvel, direction

LIEU DE TRAVAIL : École secondaire Cap-Jeunesse

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, lorsque des cours ou d'autres activités ont lieu à la piscine de l'école, à surveiller les élèves et les autres baigneurs et à leur porter secours s'ils sont en difficulté.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

La personne salariée de cette classe d'emplois voit au respect des règlements de sécurité de la piscine; elle s'assure notamment que le nombre de baigneurs est conforme au règlement, qu'il n'y a pas de matière dangereuse dans la piscine, que la promenade est libre.

Elle effectue le sauvetage des personnes en détresse selon les techniques reconnues, les réanime, au besoin, et leur prodigue les premiers soins requis.

Elle évacue les baigneuses et baigneurs et interdit l'accès à la piscine lorsqu'elle juge que la sécurité ne peut être assurée.

Elle s'assure que l'équipement de sécurité tel que perches, bouées de secours et trousse de premiers soins est complet et en bon état; elle inscrit, dans un registre approprié, les observations pertinentes à l'équipement; elle entretient l'équipement de filtration.

Elle peut également vérifier la température de l'eau, soumettre l'eau aux essais du pH et du chlore résiduel libre, et voit à ajouter à l'eau les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité requise.

Elle informe les baigneuses et baigneurs des règlements de sécurité et, au besoin, explique certains aspects particuliers.

Elle rédige des rapports, entre autres, sur la qualité de l'eau, les accidents et le respect des règlements.

Elle peut être dépositaire des clés du local dans lequel est située la piscine et conséquemment verrouiller et déverrouiller les portes et clôtures.

Elle peut, en plus, être responsable de l'entretien et du nettoyage de la piscine et du local dans lequel elle est située ou, effectuer, elle-même, lesdites tâches.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

CONCOURS : SA-20-16 suite

QUALIFICATIONS REQUISES :

Être titulaire d'un des certificats suivants :

- de sauveteur national délivré par la Société de sauvetage;
- de moniteur en sécurité aquatique et sauvetage délivré par la Société canadienne de la Croix-Rouge et par la Société de sauvetage;
- de moniteur en natation et de moniteur en sauvetage délivré par un YMCA ou YWCA attiré.

EXIGENCE(S) PARTICULIÈRE(S) :

Avoir réussi l'évaluation de la capacité linguistique de la C.S. de la Rivière-du-Nord à **60 %** ou être en mesure de démontrer qu'il a réussi avec succès un examen comparable.

HORAIRE DE TRAVAIL : **Lundi au vendredi : 9h10 à 16h15**

TAUX HORAIRE : **20,20 \$ à 21,55 \$**

ENTRÉE EN FONCTION : **À déterminer**

PERSONNES INTÉRESSÉES À L'INTERNE :

Les personnes intéressées ont jusqu'au **21 août 2020 à minuit** pour soumettre, à l'attention de madame Anick De Lamirande, leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour soit par télécopieur au (450) 438-2551, soit par courriel à l'adresse delamirandea@csrdn.qc.ca, en précisant le numéro de concours **SA-20-16**.

Monsieur Guillaume Leclerc, technicien en administration, Service des ressources humaines, poste 2171.

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le personnel du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSRDN d'exercer ses fonctions à visage découvert.
